

NEWSLETTER

Séances plénières

- Comment accélérer la transition énergétique ?
- Pour des élèves en meilleure santé

Actualités

- Les consultations citoyennes sur l'Europe

Vie des CESER

- Les villes moyennes à l'horizon 2050
- Les conséquences du Brexit

EDITO

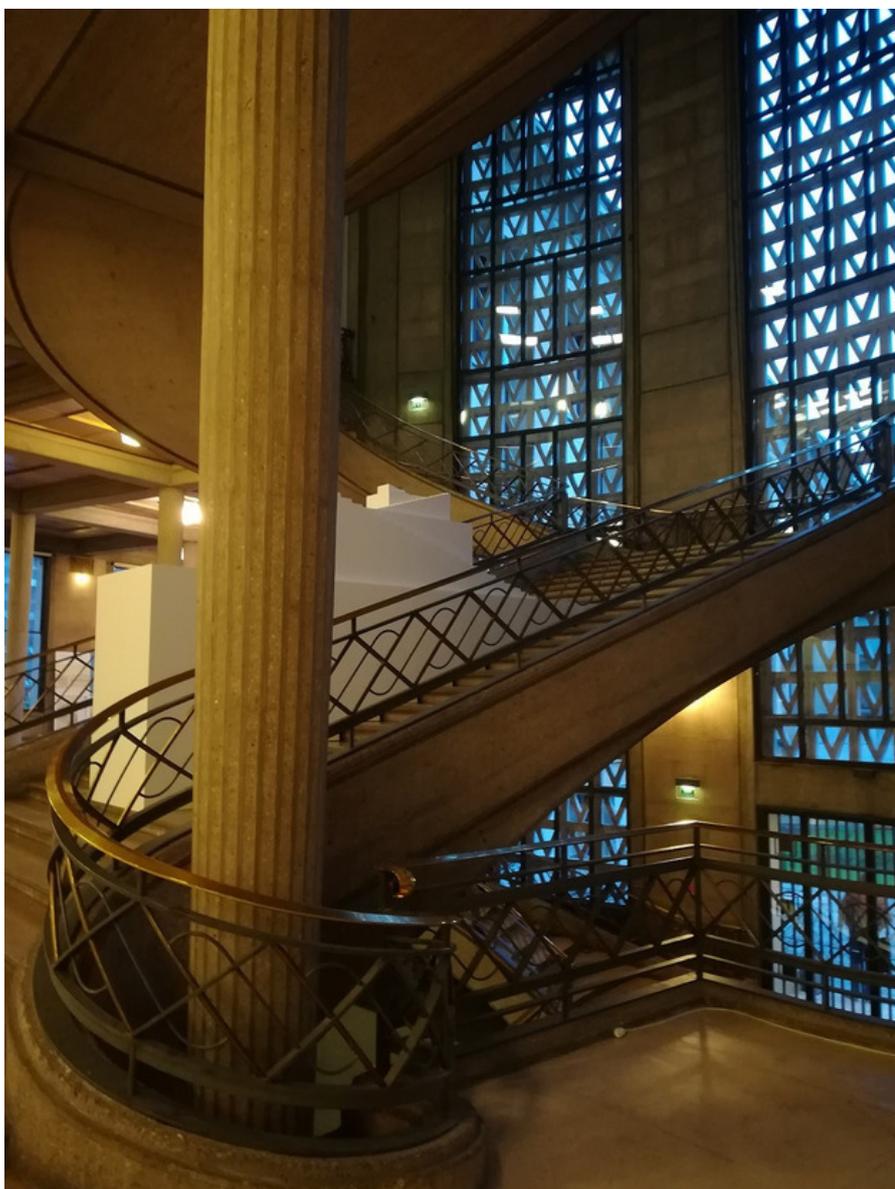
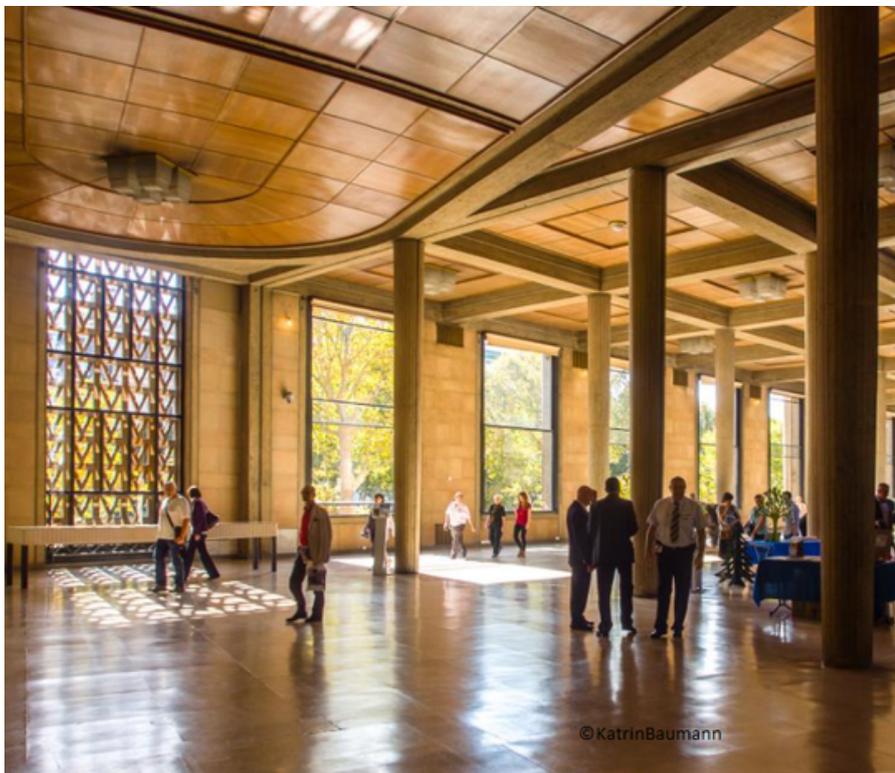


Martine Vignau
Présidente du groupe UNSA

Ce numéro laisse une place importante à la vie des CESER. C'est parce que les territoires ont besoin de visibilité qu'il est nécessaire d'impliquer tous les acteurs si nous souhaitons une vision globale de notre société et apporter à tous les mêmes services et les mêmes droits.

De plus, dans ce numéro, nous réalisons un focus particulier sur l'avis rendu "pour des élèves en meilleure santé". En effet, le groupe UNSA au CESE considère que la santé des enfants est un investissement social indispensable dans les constructions de l'adulte de demain

Et c'est en associant nos fédérations à travers leurs expertises - comme nous l'avons fait sur cet avis avec UNSA-Education - que je souhaite poursuivre notre travail au CESE.



COMMENT ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ? AVIS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI RELATIVE A LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE

INTERVENTION UNSA : CHRISTIAN CHEVALIER



Téléchargez l'avis en cliquant ici

Intervention UNSA :

La transition énergétique constitue un des tournants majeurs que doivent prendre nos sociétés pour préserver ce bien unique et précieux qu'est notre planète afin d'y assurer un avenir maîtrisé pour notre humanité.

Le temps nous est compté. La tenue des objectifs fixés tant au plan mondial que déclinés par chaque état devient décisive.

Dans cet avis, le CESE se positionne en vigie. Il pose un diagnostic expert sur les politiques publiques, pointe les défaillances, constate les progrès ou s'interroge sur la pertinence de certaines options pour faire hélas le constat que nous dévions de la trajectoire tracée notamment au travers de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte ...

La lisibilité et donc l'efficacité des politiques publiques sont posées. La multitude des textes, la multiplicité des acteurs, des lieux de débats comme des instances de décisions, la diversité des sujets ou encore la grande disparité des dispositifs d'aides et de soutien sont autant d'éléments qui viennent brouiller à la fois la clarté du message comme l'efficacité des actions à conduire. La coordination et la cohérence des initiatives, gage de la pertinence et de l'efficacité de la mise en œuvre sont les maîtres mots de ce texte.

Cette avis, et c'est important pour l'Unsa, n'ignore en rien les divers impacts sociaux liés à cette incontournable transition énergétique et pointe, à juste titre, le fait qu'ils ne soient pas réellement mesurés.

Il s'agit pourtant là d'un aspect important car il touche directement aussi bien la vie des salariés qui devront, par exemple, se reconvertir avec la disparition des énergies fossiles ou l'abandon progressif du nucléaire comme les personnes en précarité sociale qui voient apparaître des surcoûts liés aux conséquences de cette transition.

L'avis pointe aussi des paradoxes intéressants. À la fois on s'éloigne des objectifs posés et dans le même temps cette période est effervescente car elle donne lieu à une réelle prise de conscience, à un foisonnement d'initiatives, associatives, industrielles ou encore territoriales ou à l'exploration de nouvelles voies comme le « power to gas » ou la méthanisation par exemple.

De même, la question des enjeux industriels en termes d'équipement comme de formation à de nouveaux métiers y est posée avec pertinence.

Enfin, au-delà, de sa réelle technicité, cet avis démontre toute la pertinence de notre CESE à traiter sereinement une question complexe. Cela nous contraint à penser global en nous inscrivant dans la cohérence d'un système aux multiples interactions et interdépendances. Cette analyse systémique qui traverse la totalité de cet avis lui donne une plus-value incontestable.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) adoptée en 2015 concrétise la volonté affichée depuis 2005 par les pouvoirs publics français de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre du pays d'ici à 2050 et de renforcer son indépendance énergétique tout en offrant un accès à l'énergie à un coût compétitif.

Pour ce faire, la LTECV entend promouvoir des efforts importants en matière d'efficacité énergétique, notamment dans les bâtiments, et de sobriété énergétique en incitant ménages et entreprises à modifier leurs comportements. Elle vise aussi à accélérer le déploiement des énergies renouvelables et à diminuer la part des énergies fossiles et fissile dans le mix énergétique. Dans ce but, la LTECV a prévu notamment deux outils de pilotage :

une Stratégie nationale bas carbone (SNBC), qui attribue à chaque secteur d'activité un « budget carbone » pour les quinze prochaines années, et une Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui définit les priorités d'action des pouvoirs publics pour l'ensemble des énergies à un horizon de dix ans.

Au moment où va s'engager en 2019 une deuxième phase de ces programmations, le CESE dresse un premier bilan de la mise en œuvre de la LTECV



Intervention UNSA
sur cette vidéo :
RDV à 1:46:00

Comment accélérer la transition énergétique ?

Se fixer des objectifs **réalistes** et s'y tenir

1. Une feuille de route pour toutes les énergies



2. Transports : choisir les vecteurs adaptés



3. Mieux prendre en compte l'agriculture et l'alimentation



MARS

SÉANCES PLENIERES

POUR DES ÉLÈVES EN MEILLEURE SANTÉ

INTERVENTION UNSA : MARTINE VIGNAU



[Téléchargez l'avis en cliquant ici](#)

La santé et l'école sont en tête des préoccupations des Français. L'école est un lieu de vie propice à la prévention. Elle permet le repérage et la prise en charge des troubles de toute nature qui peuvent affecter la santé des 12 millions d'élèves qu'elle scolarise pour une durée de plus de 18 ans en moyenne. Elle est, pour des populations fragilisées ou dans certaines zones en difficultés, la seule garantie d'accès à un suivi médical.

La santé des élèves est un des déterminants de la réussite scolaire. Mais si les pouvoirs publics affichent la volonté de faire de la santé à l'école une priorité, le contraste est grand entre les objectifs assignés à cette politique et les actions sur le terrain. En quelques années, les alertes se sont multipliées, pointant la réduction continue des effectifs de la médecine scolaire, les visites médicales non assurées, les problèmes de santé mal ou trop tardivement diagnostiqués, les inégalités croissantes entre les territoires ...

“

Préconisation

1

- renforcer la formation sur la santé et la coordination santé/école.
Pour cela :

- consolider les enseignements des équipes éducatives, en particulier dans le cadre de la formation continue,

”

“

Préconisation

9

- rendre la visite médicale de la sixième année effective pour tou.te.s et en faire, en lien étroit avec les parents et le.la médecin traitant.e, le point de départ de la coordination pour le repérage, le soin et le suivi des troubles

”

“

Préconisation

13

- assurer aux infirmier.ère.s de l'Éducation scolaire, une formation d'adaptation à leur emploi plus développée après leur réussite aux concours organisés par les académies

- renforcer le rôle et la place des infirmier.ère.s, psychologues de l'Education nationale

”

**POUR DES ÉLÈVES EN MEILLEURE
 SANTÉ**

New!

DANS CHAQUE NUMÉRO, RETROUVEZ
 DÉSORMAIS LES PLANCHES DE PEDRO
 NOTRE DESSINATEUR

Intervention UNSA :

L'école est un lieu de vie pour plus de 12 millions d'élèves de la maternelle au lycée et cela pour une durée minimum de 12 ans. Elle est un espace unique essentiel à la construction des citoyens de demain. Les aspects de promotion de la santé, mais aussi de dépistage et d'identification des besoins, y sont des enjeux majeurs en termes de santé publique.

En France, les alertes sur la santé à l'école sont nombreuses et à maintes reprises, le CESE a pris position sur les enjeux de la prévention en santé. Cette saisine s'inscrit pleinement dans la continuité de cette démarche, avec un objectif de cohésion sociale.

Les nombreuses auditions réalisées témoignent de l'urgence d'agir. L'école est un lieu important pour traiter les questions de santé. Elle doit permettre l'accès aux actions de promotion de la santé pour tous les élèves de la maternelle au lycée.

L'UNSA soutient l'ensemble des préconisations qui devraient permettre de faire levier.

Trois points méritent un focus:

- 1er point - **Le pilotage et l'évaluation des politiques conduites**
 Des indicateurs doivent être définis pour permettre un suivi des actions et un pilotage de cette indispensable politique de santé à l'école.
- 2ème point - **L'alerte réitérée sur la médecine scolaire se poursuit.** Le ministère ne doit-il pas s'interroger sur le réel impact des mesures qu'il déclare avoir prise ? Avec une rémunération inférieure à tous les autres médecins de la fonction publique, la profession des médecins scolaires est délaissée. On ne rendra pas attractives les missions médicales de santé à l'école sans lever cet obstacle.
- 3ème point - **Rendre effectif l'accès aux dépistages et aux diagnostics pour l'ensemble des élèves au cours de la scolarité.** Certaines de ces actions sont obligatoires. Des démarches entreprises ne sont pas déclinées sur les territoires. Au final, les conséquences de l'absence de dépistage et de prise en charge ont un coût notoire pour l'Etat à moyen et long terme. On peut citer par exemple l'impact sur le traitement de l'obésité, les troubles sensoriels ou d'apprentissage non dépistés.

Au regard de ce contexte, nous faisons le souhait que ce travail prendra corps.



**LES CONSEILLERS UNSA AU CESE AVEC
 LEURS INVITES, APRÈS LA PLÉNIÈRE**



TEMPS FORTS

ACTUALITÉS



Intervention au CESE de Nathalie Loiseau sur les consultations citoyennes sur l'Europe



Nathalie Loiseau, Ministre auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée des Affaires européennes, est intervenue le 13 mars en plénière pour confirmer que le CESE est associé aux consultations citoyennes sur l'avenir de l'Europe. Un travail avec les CESER va être initié puisqu'ils ont des implantations régionales. Le Président du CESE, Patrick Bernasconi, a indiqué aux côtés de la Ministre chargée des Affaires européennes que le CESE allait se rapprocher des CESER pour définir les thématiques à aborder.

Retrouvez toute l'intervention en cliquant ici

extraits de l'Intervention UNSA (Luc Bérille) :

Pour paraphraser la formule d'Hamlet en la transposant du royaume du Danemark à l'Union européenne, il semble bien qu'il y ait aujourd'hui, et je pèse mes mots, « quelque chose de pourri » dans l'Union européenne.

En effet, la poussée politique des mouvements nationalistes, populistes et eurosceptiques s'étend sur l'ensemble de l'Union.

Tout le monde a en tête les résultats des élections italiennes, bien sûr. Mais les législatives du 8 avril prochain en Hongrie confirmeront très probablement ces mouvements de fond, sur un modèle politique proche de la Pologne et de son gouvernement nationaliste autoritaire.

(...)

Enfin, attention à ne pas oublier la réalité de la situation française, que cachent nos institutions présidentielles à scrutin majoritaire. Marine Le Pen au 2nd tour de la Présidentielle, avec un score historique, c'était il y a 10 mois seulement et, pour rester sur la question qui nous préoccupe ici, elle n'était pas la seule sur le terrain anti-européen ou eurosceptique.

Bien évidemment, dans ces différents événements, existent de fortes données nationales. Mais, à leur manière, tous témoignent de l'affaiblissement de l'idée-même de l'Europe.

Le plus préoccupant, c'est que cet affaiblissement a gagné désormais une partie importante des citoyens jusqu'à présent favorables à l'Europe. Leur désenchantement puise sa source dans l'écart existant entre l'espoir suscité par la promesse européenne et la réalité ressentie de sa politique.

La technocratie, l'économisme au détriment du social, nourrissent cette distanciation.

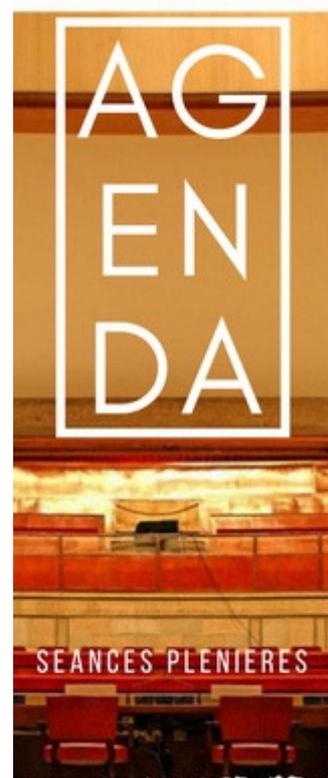
Dans ce contexte où beaucoup doutent des finalités-mêmes de l'Europe, les élections européennes de l'an prochain constitueront un enjeu considérable. Aussi l'initiative française, reprise par le Conseil Européen, de lancement de consultations citoyennes est-elle particulièrement positive. L'UNSA salue cette initiative. Elle la relaiera, dans le cadre du CESE où nous nous trouvons, comme à l'extérieur par nos propres réseaux.

L'objectif est de s'adresser le plus possible aux citoyens ordinaires, qui fournissent les gros bataillons de ceux qui se sont détachés de l'Europe ou risquent de le faire.

Pour celles-ci et ceux-là, qui vivent en général simplement de leur travail, il serait donc opportun que des sujets qui les concernent au quotidien, tels que l'emploi, les salaires et le pouvoir d'achat, la protection sociale, figurent dans la consultation. Or, ce n'est pas le cas dans le projet de questionnaire, sauf à comprendre qu'ils relèvent du tiroir générique « convergence sociale et fiscale », ce qui ne sautera pas aux yeux du citoyen lambda...

Le social mis dans un tiroir, le raccourci serait tentant lorsque l'on parle de l'Europe. Mais je n'y céderai pas car, avec l'UNSA, je sais aussi, pour nous être beaucoup battus avec la Confédération Européenne des Syndicats dont nous sommes membres, que l'Union Européenne, c'est aussi celle qui a fini par adopter le socle des droits sociaux.

Encore faut-il le faire vivre en faisant du social une politique véritablement intégrée. Cela pourrait commencer par l'inclusion dans cette consultation citoyenne de rubriques explicites recoupant les préoccupations sociales pratiques de nos concitoyens.



10 avril

LA FIN DE VIE : LA FRANCE A L'HEURE DES CHOIX

ET

QUELLE RESPONSABILITÉ FISCALE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AU REGARD DE LEURS COMPÉTENCES ET DES ENJEUX ?

11 avril

L'ORIENTATION DES JEUNES

Les villes moyennes à l'horizon 2050



Téléchargez l'avis en cliquant ici

Fabien Cohen-Aloro, vice-président du CESER et conseiller UNSA :

« Combien de fois avons-nous entendu notre Président nous parler du temps long et du temps court et - s'il y a bien une vérité dans ce domaine - c'est celle-ci. L'avenir des territoires et donc des villes moyennes se pense en temps long; malheureusement nos politiques, avec leur calendrier électoral, s'inscrivent plutôt dans le temps court. Les villes moyennes, espaces en voie de disparition ? Néanmoins, les villes moyennes illustrent un enjeu de l'aménagement contemporain du territoire et le travail proposé dans ce projet va tout à fait dans ce sens. Parce que contrairement aux grandes métropoles qui visent toutes les mêmes qualités, les mêmes fonctions, les mêmes services, les villes moyennes sont encore différentes les unes des autres. Elles ont des particularités parfois prononcées.

A l'heure où tous les projecteurs scientifiques et politiques semblent braqués sur la question des métropoles, les villes moyennes représentent, depuis 40 ans, environ 20% de la population et 30% des citoyens du pays.

Leur rôle de centralité administrative et de gisement de ressources pour l'espace rural a durement structuré le territoire et plus particulièrement dans notre région Auvergne-Rhône-Alpes où le nombre de villes moyennes est supérieur aux autres régions françaises.

Le projet présenté a pour objectif d'ouvrir la réflexion en proposant des scénarii variés avec leur mise en perspective.

Les principaux défis que devront relever nos villes moyennes ont bien été appréhendés par la section Prospective. Parmi ces enjeux, celui de la création de valeurs dans nos territoires, ce qui passe par les villes moyennes dans notre région multipolaire.

La contribution reprend aussi utilement les défis de l'attractivité et de la mise en réseau.

Enfin, il nous appartient de relever 2 enjeux majeurs :

- celui de l'équité territoriale

- celui du renforcement des services publics

il nous paraît essentiel que les villes moyennes dans l'avenir soient un vecteur du renforcement du vivre ensemble et du lien social.

A l'heure où tous les projecteurs scientifiques et politiques sont braqués sur la question métropolitaine comme si rien n'existait plus, le CESER Auvergne Rhône Alpes a choisi de conduire une réflexion prospective sur l'avenir des villes moyennes qui structurent, à côté ou éloignées des métropoles, en lien avec elles, ou sans lien, une partie de notre territoire régional.

En effet, les villes moyennes constituent au niveau national et encore plus au plan de la région Auvergne-Rhône-Alpes, un semis dense de villes réparties de manière assez homogène sur le territoire. Inclues dans des espaces dominés par des grandes agglomérations, elles entretiennent des relations fortes avec ces derniers, isolées de ces grandes agglomérations certaines d'entre elles entretiennent une certaine autonomie assurant des missions de centralité vis à vis de villes plus petites situées sur leur territoire.

En terme démographique, ces villes représentent avec leurs aires urbaines de 30 000 à 150 000 habitants, plus de 25 % de la population des aires urbaines et regroupent quelques 11 millions d'habitants. En choisissant comme sujet l'avenir des villes moyennes de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la section Prospective s'inscrit dans un débat très prégnant sur la place des villes moyennes à l'horizon des années 2050 et sur lequel les spécialistes de l'urbain (géographes, urbanistes, historiens, politiques), s'affrontent depuis une vingtaine d'années sur des positions parfois diamétralement opposées, entre ceux qui pensent que les villes moyennes n'ont aucun avenir, exceptées celles proches des métropoles, ou ceux qui pensent que les territoires s'étant affranchis des distances, les villes moyennes sauront s'adapter à la nouvelle donne. Si comme le pensent certains, le sens de l'histoire se confond avec le mouvement de concentration des populations dans de grandes métropoles, d'autres scénarios et d'autres histoires sont possibles, que la prospective se doit de mettre en œuvre.

Avant d'être une méthode ou une discipline, la prospective, nous dit Gaston Berger est une attitude, un regard que l'on jette sur le passé, un projet qu'on forme pour l'avenir. Cette attitude se fonde en particulier, dans le monde en mutation que nous connaissons, sur la certitude que demain ne ressemblera pas au présent que nous vivons, et sur la nécessité de regarder au loin si nous voulons éviter d'entrer dans l'avenir à reculons comme l'écrit Paul Valéry.

Et si les réflexions ont conduit à des futurs possibles dans lesquels d'autres régions pourraient se retrouver, la réalité de notre Région Auvergne-Rhône-Alpes ouvre quatre scénarios spécifiques évoqués dans ce document.



Les conséquences socio-économiques potentielles du Brexit dans les régions de la façade atlantique française



Téléchargez l'avis en cliquant [ici](#)

Le 23 janvier 2013, le Premier Ministre du Royaume-Uni a annoncé l'organisation d'un référendum sur l'appartenance de son État à l'Union européenne. Cette consultation organisée le 23 juin 2016 a abouti à un vote à 51,9 % en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

En réponse à une saisine du Président du Conseil régional, le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) de Bretagne a adopté le 5 décembre 2016 une contribution identifiant les conséquences possibles du Brexit pour la Bretagne, à partir d'une analyse de la diversité et de la richesse des relations existant entre la Bretagne et le Royaume-Uni.

Dans le prolongement de cette étude, l'association des CESER de l'Atlantique, composée des CESER de Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine, a souhaité lancer des travaux exploratoires sur les conséquences du Brexit dans les autres régions de la façade atlantique, afin de faire émerger d'éventuelles préoccupations communes.

Enfin, le Comité européen des Régions et Eurochambres ont lancé en novembre 2017 une enquête sur l'impact potentiel que la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne pourrait avoir sur les territoires.

Des travaux pourraient également être engagés début 2018 au sein du Réseau Transnational Atlantique, qui regroupe les CESER et leurs homologues européens de la façade atlantique.

Association de 4 CESER :
Bretagne, Pays de la Loire, Normandie,
Nouvelle Aquitaine

L'enjeu n'est pas de mesurer dès aujourd'hui les conséquences du Brexit, processus de négociation long et complexe dont l'issue reste incertaine, mais de repérer des points de vigilance, des secteurs susceptibles d'être concernés en région de par leurs fortes interactions avec le Royaume-Uni, ainsi que de possibles opportunités, autant de points que les Régions ont tout intérêt à anticiper sans attendre les résultats des négociations.

contact	SEBASTIEN MARCHAL ATTACHE DE GROUPE
	Unsa
	Cese
	sebastien.marchal@lecese.fr 06 70 41 68 96



Commande publique responsable : un levier insuffisamment exploité
Patricia Louchelet
mars 2018

Le Pouvoir du Tourisme Durable
LES OUTRE-MER

GROUPE
UNSA
CESER

Dans votre prochain numéro

L'industrie a repris sa place dans le débat public. L'avenir de notre pays, son économie, ses emplois, sont fortement dépendants de la capacité productive de l'industrie sur le territoire national.

Industrie : un moteur de croissance et d'avenir

#DirectCESE